Nations Unies

Commission économique pour l’Afrique

**Bureau pour l’Afrique du Nord**



Rabat, le 14 janvier 2013

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Concertation à Rabat pour dynamiser le processus d’intégration au Maghreb**

Dans le cadre de son action visant à accompagner le processus de relance de l’intégration maghrébine, le Bureau pour l’Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA) organise une importante réunion de concertation avec le Secrétariat général de l’UMA et les autres Organisations intergouvernementales et réseaux de la société civile opérant dans la sous-région. L’objectif général de cette concertation, prévue le 15 janvier à Rabat- Maroc, est d’accompagner la réflexion et les actions en cours pour la relance et l’accélération du processus d’édification d’un espace économique intégré en Afrique du Nord.

Les évènements survenus en 2011 et 2012 ont marqué un tournant décisif dans la vie politique et institutionnelle de plusieurs pays de la sous-région puisqu’ils ont exposé les limites objectives des modèles de développement socio-économiques et de gouvernance suivis jusque là. Ils ont aussi conduit au lancement d’une première série de réformes, portant principalement sur la révision des politiques pour l’amélioration des performances économiques nationales, l’élargissement des espaces de liberté, l’ouverture du champ politique, la mise en place de nouvelles institutions et l’organisation d’élections pluralistes et plus transparentes.

Ce nouvel environnement qui a impulsé une relation tout aussi nouvelle entre gouvernants et gouvernés, entre les citoyens et l’Etat et entre les États eux-mêmes, ne peut qu’encourager à donner du ressort à l’intégration régionale pour mieux tirer profit des opportunités qu’offrent le marché régional et des politiques sectorielles harmonisées ; et accélérer les objectifs du développement durable. Cependant, le projet d’intégration maghrébine n’a pas arrêté de connaître des difficultés qui ont bridé en partie le potentiel de croissance des économies de la sous-région.

Deux décennies après la signature du traité de Marrakech, la zone de libre-échange de l’UMA par exemple, initialement programmée pour 1992, en est encore au stade de projet. La sous-région continue d’accuser un déficit en termes de transformation structurelle de ses économies ; et la croissance de l’économie et celle des investissements productifs enregistrées durant la décennie 2000 n’ont pas été assez suffisantes pour absorber l’accroissement de la population active.

Tous ces défis structurels nécessitent d’interroger ensemble le processus d’intégration pour une remise à niveau subséquente, afin de renforcer les capacités de résilience de ses pays membres aux crises et chocs exogènes ; et leur permettre de se hisser au rang d’économies émergentes et viables.

La réunion de concertation prévue à Rabat sera l’occasion de partager les analyses sur les perspectives à moyen terme de l’intégration régionale. Elle permettra de fournir aux acteurs du processus d’intégration maghrébine des pistes de réflexion et d’action pour une meilleure visibilité

des ajustements à apporter au dispositif de coopération et d’intégration régionale.

Comme l’a déclaré Madame Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau de la CEA pour l’Afrique du Nord, cette intégration régionale doit se bâtir sur des intérêts communs car nous vivons une période de mondialisation dans laquelle le Maghreb ne pourra se positionner que si nos pays s’unissent pour servir ces intérêts et former ainsi une masse critique à mettre en relation avec le reste du monde.

[www.uneca.org](http://WWW.uneca.org)